



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

**MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 7 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par la soussignée que la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton a procédé, en vertu de la résolution n° 2025-08-03 adoptée le 18 août 2025, à la location des immeubles municipaux suivants :

Description	Loyer	Locataire
Locaux situés dans l'immeuble du 1000, rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton	22 000 \$, pour l'année scolaire 2025-2026 avec une augmentation annuelle de 4,5 % pour les deux années scolaires suivantes	Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke
Complexe modulaire situé dans le stationnement de l'immeuble du 1000, rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton	140 251 \$ pour l'année scolaire 2025-2026	Centre de service scolaire de la région de Sherbrooke

**DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 27 AOÛT 2025**

Valérie Manseau
Greffière et greffière-trésorière adjointe